



La MRC de La Haute-Yamaska se mérite une Attestation de performance au programme ICI ON RECYCLE!

Le 12 juillet 2010 – La MRC de La Haute-Yamaska s’est vu décerner la plus haute distinction au programme ICI ON RECYCLE!, soit l’*Attestation de performance de niveau 3*. Il s’agit d’une reconnaissance officielle du gouvernement du Québec, instaurée par RECYC-QUÉBEC afin de souligner les efforts remarquables des industries, des commerces et des institutions (ICI) qui ont implanté, dans leur établissement, des mesures permettant la gestion responsable de leurs matières résiduelles.

À ce sujet, M. Pascal Russell, préfet de la MRC de La Haute-Yamaska et maire de Waterloo, a déclaré : « Compte tenu du virage vert que la MRC a pris depuis quelques années dans sa prestation de services à la population, il allait de soi que cette même philosophie s’applique dans sa gestion interne, ce qui est maintenant reconnu au plus haut niveau d’accréditation. »

L’obtention de cette distinction est un élément de fierté pour la MRC de La Haute-Yamaska parce qu’elle confirme l’atteinte de hautes performances de mise en valeur des matières résiduelles et reconnaît que diverses mesures de réduction, de réemploi et de recyclage des matières résiduelles ont été instaurées. C’est grâce au respect de la Politique interne de gestion des matières résiduelles de la part des employés de la MRC que cette saine gestion a été possible. La transmission de fichiers électroniques, plutôt que l’impression de ces derniers, l’emploi de cartouches rechargeables pour le photocopieur et le télécopieur, et la récupération de la presque totalité du papier sont quelques exemples parmi tant d’autres des actions entreprises.

M. Russell ajoute : « J'en profite pour féliciter le personnel de la MRC, qui a spontanément adopté les nouvelles pratiques mises en place. Par ailleurs, la MRC de La Haute-Yamaska encourage tous les ICI du territoire à faire la même démarche pour faire partie de ce programme de reconnaissance de gestion responsable des matières résiduelles. »

L'*Attestation de performance* ICI ON RECYCLE! de niveau 3 est remise aux ICI qui atteignent des standards élevés conformément aux objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*. Le programme ICI ON RECYCLE! comporte trois niveaux de reconnaissance : le Niveau 1 – Engagement, le Niveau 2 – Mise en œuvre et le Niveau 3 – Performance. Ce dernier vise à reconnaître les efforts des établissements qui atteignent un taux élevé de mise en valeur de leurs matières résiduelles, en plus d'avoir réalisé des activités d'information et de sensibilisation auprès de leurs employés et d'avoir mis en place des mesures de réduction à la source et de réemploi. Les établissements doivent atteindre un taux global de récupération et de mise en valeur sur le potentiel de valorisation de 80 %.

Rappelons que ce programme de reconnaissance est géré par la société RECYC-QUÉBEC. On peut en découvrir les modalités sur le site web de RECYC-QUÉBEC à l'adresse suivante : www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/programmes-services/prog-reconnaissance/ici.asp.

— 30 —

Source :
Pierre Michaud
Agent de communication
MRC de La Haute-Yamaska
450 777-1141 poste 242
pmichaud@haute-yamaska.ca

Pour information :
Marie-Andrée Charron
Chargée de projet
Matières résiduelles
MRC de La Haute-Yamaska
450 378-9976 poste 2224
macharron@haute-yamaska.ca